

## Mutations locales

Pour la seconde année consécutive, le mouvement local de mutations pour l'ensemble des cadres A, B et C va se dérouler selon les nouvelles dispositions liées à la départementalisation et à la loi de transformation de la fonction publique.

La Direction Générale fait volontairement le choix de sacrifier les droits et garanties des agent.es en termes de promotion interne et de droits à mutation ! Le tout, non pas comme elle l'affirme, pour améliorer nos conditions de travail et la qualité de service, mais pour faciliter et accompagner le programme de destruction de la DGFiP.

Ce sont donc ces règles imposées unilatéralement par le gouvernement et l'administration qui président désormais aux affectations locales. Solidaires Finances Publiques s'est toujours opposé à ces nouvelles règles qui ne permettent plus tant au niveau national que local de cibler la zone géographique et/ou le métier.

Solidaires Finances Publiques a toujours revendiqué l'affectation nationale la plus fine possible (commune et mission structure) et au niveau de Paris l'affectation à l'arrondissement et à la mission structure. Paris étant à la fois une seule et même commune et un département, les priorités ne trouvent pas de fait à s'appliquer et donc contrairement aux collègues des autres départements aucun.e agent.e parisien ne peut demander en mutation locale une priorité pour agent.es en situation de handicap ou pour bénéficier d'un rapprochement interne du lieu d'exercice du conjoint ou du domicile.

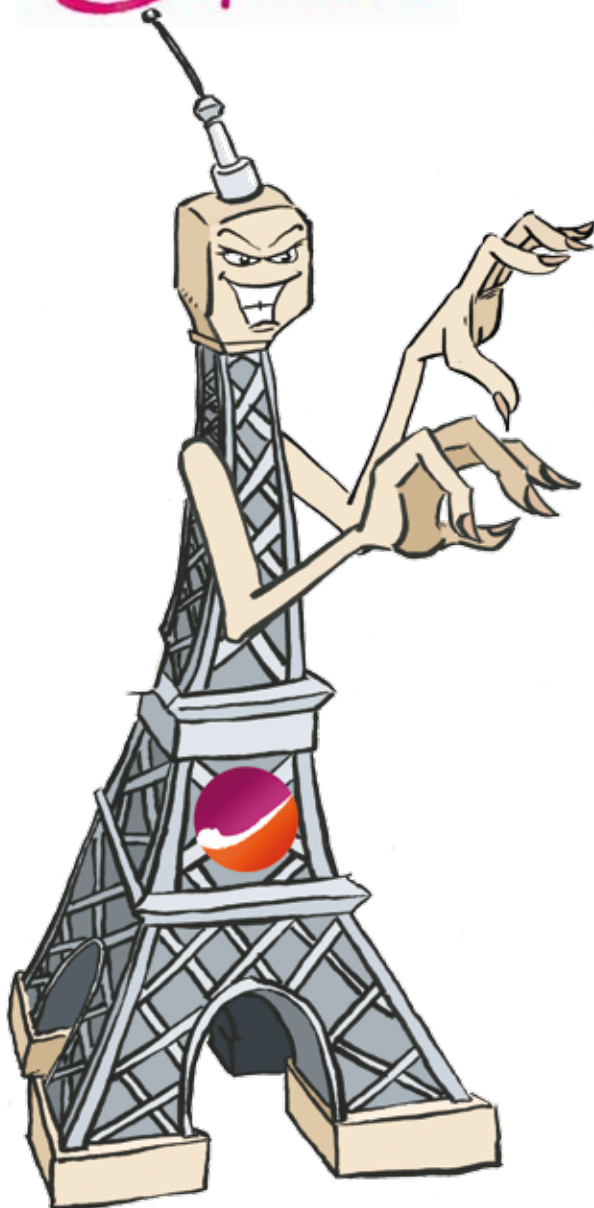
Après une année 2020 quelque peu bousculée pour cause de crise sanitaire, espérons que 2021 verra se dérouler une campagne plus sereine avec des délais moins contraints. D'ici quelques semaines l'application ALOA sera déployée.

Dans les pages qui suivent nous vous rappelons les règles qui régissent les affectations locales.

Pour Solidaires Finances Publiques, toutes les nouvelles règles sont un frein à la mobilité choisie et consacrent l'arbitraire et le pouvoir discrétionnaire ainsi donné aux directeurs locaux. Avec les suppressions d'emplois, réorganisations ou délocalisations qui se poursuivent, couplées avec un certain nombre de postes attribués au choix (profil), les mutations pour convenance personnelle risquent à l'avenir d'être portion congrue dans chaque mouvement. La suppression pure et simple des CAP Nationales et locales entraîne une gestion bien moins rigoureuse que par le passé et les mouvements locaux de l'année 2020 ne nous ont guère rassurés.

Nous serons donc extrêmement vigilant.es et nous appelons d'ores et déjà chaque agente et agent ayant une situation particulière à nous contacter afin que nous puissions assurer la défense de son dossier, mais plus généralement chaque collègue à nous confier un double de sa mutation locale.

**Les élu.es locaux de Solidaires Finances Publiques seront présent.es à vos côtés pour défendre vos droits, exiger toute la transparence nécessaire dans l'élaboration des mouvements locaux et obtenir toutes les réponses nécessaires.**



**Solidaires Finances Publiques Paris**  
6 rue Saint-Hyacinthe - 75001 Paris  
01 44 86 87 41

**La Balf :**  
[paris@solidairesfinancespubliques.org](mailto:paris@solidairesfinancespubliques.org)

**Le site :**  
<http://sections.solidairesfinancespubliques.info/paris/>

**La page Facebook :**  
<https://www.facebook.com/SolFIPParis>



@SolFip75



solFip75

# Le mouvement local

## Qui doit participer au mouvement local ?

- Les agent.es souhaitant changer de service, au sein du département PARIS.
- Les agent.es dont le poste est supprimé.
- Les agent.es «à la disposition du directeur» qui souhaitent obtenir un poste fixe.
- Les agent.es qui viennent d'obtenir la DRFIP 75 au mouvement national afin d'obtenir une affectation locale.

### Pour l'élaboration du mouvement local

C'est la règle de l'ancienneté administrative (non bonifiée pour charge de famille) qui est applicable sur la base des vœux des agent.es.

*Les agent.es déjà en poste dans la direction primeront les agent.es arrivant de l'extérieur.*

**Il y a deux mouvements en un !**

Tout d'abord sont examinées les mutations locales des collègues déjà en poste dans le département (petite subtilité les agent.es ayant été promus contrôleurs par CIS ou par Liste d'Aptitude sont considérés comme des agent.es déjà en poste dans le département). Ensuite sont examinées, dans un second temps, les mutations locales des agent.es ayant obtenu Paris au mouvement de mutation national, y compris les cadres A promus par liste d'aptitude.

Certains postes locaux (exemples : EDR, BCR, Huissiers...) sont attribués «au choix du directeur».

Des «priorités» en cas de transfert ou suppression d'emploi existent toujours, mais elles sont revues de sorte à «obliger» les agent.es concernés à retrouver, au bout du processus, un poste fixe dans le département.

Si l'intérêt du service a toujours été dans le paysage, gageons qu'il sera largement utilisé par des directeurs qui n'ont plus les moyens de faire fonctionner les services.

Et c'est d'autant plus facile que les CAP Nationales et Locales traitant des mutations et de la mobilité ont été supprimées avec l'adoption en août 2019 de la loi de transformation de la Fonction Publique.

Il est donc **IMPÉRATIF** que chacun.e d'entre vous qui souhaite faire une mutation au plan local se rapproche d'un.e élu.e militant.e de Solidaires Finances Publiques Paris afin que nous puissions vous aider dans l'élaboration de la demande dans un premier temps et suivre ensuite la demande et intervenir le cas échéant auprès de la direction.

**Il est donc indispensable que nous ayons un maximum de doubles de mutations locales pour pouvoir intervenir à bon escient.**

### En cas de réorganisation de services entraînant un transfert de missions et d'emplois au sein de la direction

En cas de réorganisation de services entraînant un transfert de missions et d'emplois à l'intérieur de la direction, les agent.es concernés bénéficieront de priorités.

Au titre de l'opération de réorganisation considérée, le directeur local établira le périmètre des agent.es bénéficiaires des priorités. Pour être inscrit dans le périmètre, un.e agent.e devra remplir les 3 conditions cumulatives suivantes :

- être affecté.e au mouvement national dans le département,
- être affecté.e au mouvement local dans le service restructuré,
- exercer totalement ou partiellement les missions transférées.

Par conséquent, les agent.es ALD ou détachés sur un poste réorganisé ou transféré ne peuvent bénéficier d'aucune garantie.

Les agent.es dans le périmètre de la réorganisation et uniquement l'année de cette dernière pourront bénéficier d'une priorité sur tout emploi de Paris.

### En cas de suppressions d'emplois dans un service

Les agent.es concerné.es seront :

- celles et ceux affectés après avis de la CAPN dans la direction,
- celles et ceux affectés après avis de la CAPL dans le service restructuré,
- celles et ceux détenant l'ancienneté administrative la plus faible au sein du service.

Par conséquent, les agent.es ALD ou détaché.es sur un poste réorganisé ou transféré ne peuvent bénéficier d'aucune garantie.

- 1) Priorité à l'agent.e pour rester sur son service d'origine si une vacance s'ouvre au sein de ce service lors de l'élaboration du mouvement local.
- 2) Priorité pour tout emploi vacant dans un service de même nature que le service d'origine de l'agent.e sur sa commune d'affectation (exemple : un.e agent.e affecté dans un SIP aura une priorité pour un autre SIP).
- 3) Priorité pour tout emploi vacant situé sur la commune d'affectation de l'agent.e.

On constate donc que l'affectation Paris et la suppression des RAN (arrondissements) en 2020 prive les collègues du bénéfice des divers rapprochements : Handicap, rapprochement interne du domicile ou du lieu d'exercice du conjoint. Ceci est dû au fait que Paris est à la fois un département et une seule commune et de fait les priorités au sein d'une même commune ne trouvent plus à s'appliquer !

**Le délai de séjour de droit commun entre deux mutations est de 2 ans et il s'applique désormais aussi bien au mouvement national qu'au mouvement local.**

Il est ramené à 1 an en cas de situation prioritaire (rapprochement de conjoint, handicap, CIMM DOM).

Il est porté à 3 ans :

- sur le poste de première affectation (pour les agent.es C),
- sur le poste de première affectation (pour les agent.es A et B mais incluant la scolarité),
- sur les postes au choix pour les inspecteurs et inspectrices.

**Aucun délai de séjour n'est appliqué pour les agent.e.s subissant une réorganisation ou une suppression de leur poste.**

## Nos élu·es et expert·es

### Cadre C

Sandrine ROSSET	06.50.88.31.09
Arnaud KIROUAC	06.43.10.30.05
Ramdam BENSALD	01.44.74.25.98
Christophe BREYSACHER	01.40.46.63.26
Jean LUC BARBIERI	01.44.90.19.68
Clara BRIU	01.70.23.49.55
Vincent POUGIS	01.53.27.43.64

### Cadre B

Jean Marc GAYRAUD	06.83.17.34.36
Anne BOUTET	06.77.73.32.34
Annie DAFIT	01.40.46.63.22
Stefano PELUSO - EDR	06.84.00.60.21
Philippe RIBES	01.44.30.50.33
Catherine HEROLD	01.40.46.68.66
Catherine DULONG	01.53.27.46.41
Yannick DESNEUX	06.71.07.37.40
Isabelle LARDEAU	01.40.52.50.78
Noleine VALLIAME	01.40.25.14.79
Julien ZILLIOX	01.56.53.68.94

### Cadre A

Sylvie CRANSAC	01.40.46.65.44 ou scsfp06@gmail.com
Christian COMPAGNAT - DEPALLE	06.22.23.52.65
Jean-Jacques WOJCIEKOWSKI	01.40.46.63.93
Magalie POUINET	01.53.27.46.41
Patricia PINAULT	01.44.74.26.16
Marie-Laure GREHANT	01.40.46.67.94
Stéphane CIPOLLONE	01.40.46.68.28

## ALD

Certain.es collègues détiennent encore une affectation locale en tant que ALD.

L'affectation ALD a vocation à disparaître voire à se restreindre au maximum. Solidaires Finances Publiques préconise donc fortement à chaque agent.e ALD de profiter de la campagne de mutations internes qui débute, pour essayer d'obtenir un poste souhaité.

En effet, si à l'issue de cette campagne de mutations, votre affectation ALD était maintenue au plan local, vous risqueriez de vous voir affecté sur un poste et/ou service absolument pas souhaité. Votre affectation qui est désormais : «DRFIP Paris tout emploi» vous ferait courir le risque d'être affecté sur n'importe quel service parisien.

Pour ceux et celles qui ont bénéficié du dispositif de régularisation des ALD en 2020 lors de la mise en œuvre de la DÉPARTEMENTALISATION (stabilisation sur le poste ou affectation sur un autre poste), il est possible de déposer cette année une demande de mutation locale sans se voir opposer le délai de séjour.



**RAPPEL : le délai de dépôt pour les affectations locales via l'application ALOA est extrêmement court (10 jours pour chaque mouvement).**

**Les services RH doivent très rapidement vous informer de ces deux possibilités.**

## Comment rédiger ta demande

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<b>01 - ST HYACINTHE</b> 6 rue Ste Hyacinthe <i>Métro lignes 1, 3, 7, 8, 14</i> Pas de restaurant administratif	SDE SERVICES COMMUNS	SDE	BDV CENTRE (1-4-6-7-9-11-14-15) SDE
<b>02 - BANQUE</b> 11/13 rue de la Banque (centre des finances publiques) <i>Métro lignes 3, 9</i> Restaurant administratif	SIE 1 SIE 2 SIP 1/2	SIE 1 SIE 2 SIP 1/2 PCE 1 PCE 2	SIE 1 SIE 2 SIP 1/2 PCE 1 PCE 2
<b>02 - BANQUE</b> Direction 11/13 rue de la Banque <i>Métro lignes 3, 9</i> Restaurant administratif	Divisions Contentieux des professionnels (1 et 2) Pôle juridictionnel judiciaire	Divisions Contentieux des professionnels (1 et 2)	Divisions Contentieux des professionnels (1 et 2) Service du Contentieux d'Appel Déconcentré (SCAD) Pôle juridictionnel administra- tif (PJA) - Pôle juridictionnel judiciaire (PJJ)
<b>02 - REAUMUR</b> 94 Rue de Reaumur (postes direction) <i>Métro lignes 3, 4</i> Restaurant administratif	<b>PPR : Gestion des carrières -</b> Vie de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage <b>Services rattachés :</b> Mission communication - Contrôle budgétaire régional <b>Pôle gestion publique Etat :</b> Division comptabilite - Division services financiers - Division recettes non fiscales <b>Pôle gestion publique locale :</b> Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fis- calité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité TP EPL	<b>PPR : Gestion des carrières -</b> Vie de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage <b>Services rattachés :</b> Mission communication - Mis- sion risque et audit - Pilotage de la politique immobiliere - Contrôle budgétaire régional <b>Pôle gestion publique Etat :</b> Division comptabilite - Divi- sion services financiers - Division recettes non fiscales - DEAEF <b>Pôle gestion publique locale :</b> Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fiscalité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité TP EPL	<b>PPR : Gestion des carrières - Vie</b> de l'agent - Contrôle de gestion - Division pilotage <b>Services rattachés :</b> Mission communication - Mis- sion risque et audit - Pilotage de la politique immobiliere Contrôle budgétaire régional - Mission régionale de conseil aux décideurs publics <b>Pôle gestion publique Etat :</b> Division comptabilite - Division services financiers - Division recettes non fiscales - DEAEF <b>Pôle gestion publique locale :</b> Division des collectivités et des EPL - Division Animation du Réseau, Modernisation et Fiscalité Directe Locale - Division Certification des Comptes et Comptabilité TP EPL
<b>02 - NOTRE DAME DES VICTOIRES</b> 16 rue Notre Dame des Victoires (postes direction) <i>Métro lignes 3, 9</i> Restaurant administratif	<b>PPR : Division du Budget</b> Division de l'Immobilier Division de la Logistique Centre de Services Partagés <b>Pôle Gestion Fiscale :</b> Division des affaires particu- lières et Régionales - Service des amendes <b>Pôle Gestion Publique Etat :</b> Division Dépenses - Division Paye - Service local du Domaine de Paris	<b>PPR : Division du Budget</b> Division de l'Immobilier Division de la Logistique Centre de Services Partagés (CSP NDV) <b>Pôle Gestion Fiscale :</b> Division des affaires particu- lières et Régionales - Service des amendes <b>Pôle Gestion Publique Etat :</b> Division Dépenses et Compta- bilite - Division Paye - Service local du Domaine de Paris	<b>PPR : Division du Budget</b> Division de l'Immobilier Division de la Logistique Centre de Services Partagés <b>Pôle Gestion Fiscale :</b> Division des affaires particulières et régionales - Service des amendes <b>Pôle Gestion Publique Etat :</b> Division Dépenses et Compta- bilite - Division Paye - Service local du Domaine de Paris

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<b>03 - MICHEL LE COMTE</b> 10 rue Michel le Comte <i>Métro lignes 3, 4 et 11</i> Restaurant conventionné	SIE 3e SIE 4e SIP 3e/4e	SIE 3e SIE 4e SIP 3e/4e PCE 3e et 4e	SIE 3e SIE 4e SIP 3e/4e PCE 3e et 4e
<b>05 - GEOFFROY ST HILAIRE</b> 18 Rue Geoffroy st Hilaire <i>Métro lignes 5, 7, 10</i> <i>RER C - RER B</i> Restaurant conventionné (éclatement en 2022 sur plusieurs sites (6e, 13e, 14e et 16e Sand)	SIE 5e (déménagement 13e) SIP 5e (déménagement 6e)	SIE 5e (déménagement 13e) SIP 5e (déménagement 5e)	6e BDV sud (déménagement 16e) SIE 5e (déménagement 13e) SIP 5e (déménagement 6e)
<b>06 - SAINT SULPICE</b> 9 Place St Sulpice (centre des finances publiques) <i>Métro lignes 4, 10, 12</i> <i>RER B</i> Restaurant administratif	SIE 6e SIE 7e SIP 6e SIP 7e SERVICES COMMUNS SDE	SIE 6e - SIE 7e SIP 6e - SIP 7e SERVICES COMMUNS SDE PCE 6e et 7e PCRP 6e et 7e BCR Sud Ouest	SIE 6e - SIE 7e SIP 6e - PCE 6e et 7e SDE BDV OUEST 1 et 5e BDV SUD 2e et 5e BCFI 1 à 3e BPR 1 à 3e - PCRP 6e et 7e BCR Sud Ouest
<b>06 - SAINT SULPICE</b> Direction 9 Place St Sulpice <i>Métro lignes 4, 10, 12</i> <i>RER B</i> Restaurant administratif	<b>Pôle Gestion Fiscale :</b> Secrétariat - Division des Particuliers - Division des professionnels - Division du recouvrement <b>Pôle contrôle des affaires juridiques :</b> Service des commissions	<b>Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques :</b> Service des commissions Division animation du contrôle fiscal 1 et 2 <b>Pôle Gestion Fiscale :</b> Division du recouvrement Division des Particuliers Division des professionnels	<b>Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques :</b> Service des commissions - Division Animation du contrôle fiscal 1 et 2 <b>Pôle Gestion fiscale :</b> Secrétariat général - Division des Particuliers - Division des Professionnels - Division du Recouvrement
<b>08 - LONDRES</b> 4 Rue de Londres (centre des finances publiques) <i>Métro lignes 3, 7, 9, 12, 13, 14</i> <i>- RER A et E Gare St Lazare</i> Restaurant administratif	PRS 1 SDE SIE Champs Elysées SIE Europe Haussmann SIE Roule SIE Rome Madeleine SIP 8e PCRP 8e SERVICES COMMUNS	PCE Champs Elysées Europe Haussmann PCE Roule PCE Rome Madeleine PCRP 8e - PRS 1 SDE Saint Lazare SIE Champs Elysées, SIE Europe Haussmann SIE Roule SIE Rome Madeleine SIP 8e SERVICES COMMUNS	BPR 4 - PCE Champs Elysées Europe Haussmann PCE Roule Hoche Artois PCE Madeleine Europe Rome PCR P 8e - PRS 1 SDE Saint Lazare SIE Champs Elysées SIE Europe Haussmann SIE Roule SIE Rome Madeleine SIP 8e
<b>08 - LONDRES</b> Direction 4 Rue de Londres <i>Métro 3, 7, 9, 12, 13, 14</i> <i>RER A et E Gare St Lazare</i> Restaurant administratif	<b>Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques :</b> Secrétariat - Division du contentieux des particuliers - Division support du contrôle fiscal	<b>Pôle contrôle fiscal et affaires juridiques :</b> Secrétariat - Division du contentieux des particuliers - Division support du contrôle fiscal - Division patrimoniale Division Programmation recherche et relations extérieures - Division contrôle fiscal 3 - Service du conciliateur	<b>Pôle de contrôle fiscal et affaires juridiques :</b> Secrétariat Général - Division Contentieux des particuliers Division patrimoniale - Division Support du contrôle fiscal - Division Programmation et relations extérieures - Division contrôle fiscal 3 - Service du conciliateur
<b>09 - UZES</b> 9 rue d'Uzes 2e arrt <i>Métro lignes 3, 8, 9</i> <i>RER E Gare st lazare</i> Restaurant administratif	PRS DNVSF SIE 9e SIP 9e SERVICES COMMUNS	PCE 9e - PCRP Centre PRS DNVSF SIE 9e - SIP 9e SERVICES COMMUNS BCR Centre	PCE 9e - PCRP Centre PRS DNVSF SIE 9e SIP 9e BCR Centre

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<b>10 - PARADIS</b> 5 cité Paradis <i>Métro lignes 4, 5, 7, 8</i> SNCF / RER B, D, E Restaurant administratif	SIE 10e SIP 10e	PCE 10e SIE 10e SIP 10e	PCE 10e SIE 10e SIP 10e
<b>11 - GODEFROY CA-VAIGNAC</b> 39 rue Godefroy Cavaignac <i>Métro ligne 9</i> Restaurant administratif	SIE Ledru Rollin SIE 11e Nord SIP 11e SERVICES COMMUNS	PCE 11 e PCRP 11e/12e (antenne 11e) SIE Ledru Rollin SIE 11e Nord - SIP 11e	PCE 11e PCRP 11e/12e (antenne 11e) SIE Ledru Rollin SIE 11e Nord SIP 11e
<b>12 - MEUNIERS</b> 27B rue des Meuniers <i>Métro ligne 8 - tram 3A</i> Restaurant administratif	SIE 12e SIP 12e TP CHS	PCE 12 e PCRP 12e (antenne 12e) SIE 12e SIP 12e TP CHS	PCE 12e PCRP 12e (antenne 12e) SIE 12e SIP 12e TP CHS
<b>13 - TOLBIAC</b> 101 rue de Tolbiac <i>Métro lignes 5, 7, 14</i> Restaurant conventionné	PRS 2e SIE 13e SIP gare SIP Maison Blanche	PCRP 13e (déménagement 2022 dans le 6e)) PRS 2e SIE 13e SIP gare SIP Maison Balnche	7e BDV SUD PCRP 13e (déménagement 2022 dans le 6e) PRS 2e SIE 13e SIP gare SIP Maison Blanche
<b>SFACT</b> Ville de Paris13e Av. de la Porte D'ivry <i>Métro lignes 7, 14 - Tram 3A</i> Restaurant conventionné	SFACT Ville de Paris	SFACT Ville de Paris	SFACT Ville de Paris
<b>14 - MOULIN VERT</b> 29 Rue du Moulin Vert <i>Métro ligne 4 - Tram 3A</i> Restaurant administratif	SIE 14e SIP 14 e SERVICES COMMUNS	PCE 14e PCRP 14e SIE 14e SIPe14e	PCE 14e PCRP 14e SIE 14e SIP 14e
<b>15 - BEURET</b> 13 rue du General Beuret <i>Métro lignes 6, 8, 12</i> Restaurant administratif	SIE 15e Est SIE Grenelle Javel SIP 15e Ouest SIP 15e Est SERVICES COMMUNS	PCE 15e PCRP 15e SIE 15e Est SIE 15e Grenelle Javel SIP 15e Ouest SIP 15e Est SERVICES COMMUNS	6e BDV Ouest PCE 15e PCRP 15e SIE 15e Est SIE 15e Grenelle Javel SIP 15e Ouest SIP 15e EST
<b>16 - MALAKOFF</b> 146 Av de Malakoff <i>Métro ligne 1 - RER C et A</i> Restaurant administratif En 2022 uniquement bloc professionnel	SIE Chaillot SIE Porte Dauphine SIP Porte Dauphine (2022 sur 16e Sand) SERVICES COMMUNS	PCE 16e Porte Dauphine PCRP 16e Pte Dauphine (2022 sur 16e Sand) SIE Chaillot SIE Porte Dauphine SIP Pte Dauphine (2022 sur 16e Sand)	12e BDV Ouest PCE 16e Porte Dauphine PCRP16e Pte Dauphine (2022 sur 16e Sand) SIE Chaillot SIE Porte Dauphine SIP Pte Dauphine (2022 sur 16e Sand)
<b>16 - SAND</b> 12 rue George Sand <i>Métro lignes 9, 10</i> Restaurant administratif En 2022 uniquement bloc particulier	SIE 16e Sud (2022 sur 16e Malakoff) SIP Auteuil SIP Muette SERVICES COMMUNS	PCE 16e Auteuil/Muette (2022 sur 16e Malakoff) PCRP Auteuui PCRP Muette SIE 16e Sud (2022 sur 16e Malakoff) SIP Auteuil - SIP Muette	8e BDV Ouest - 9e BDV Ouest PCE Auteuil/Muette (2022 sur 16e Malakoff) PCRP Auteuil - PCRP Muette SIE 16e Sud (2022 sur 16e Malakoff) SIP Auteuil - SIP Muette

SITES	CADRES C	CADRES B	CADRES A
<b>17 - REIMS</b> 6A Bld de Reims <i>Métro ligne 3 - RER C</i> <i>SNCF St Lazare</i> TB 3B Porte d'Asnières Restaurant administratif	SIE Ternes Batignolles SIE Monceau Epinettes SIP Reims SERVICES COMMUNS	PCE Monceau Epinettes PCE Ternes Batignolles SIE Monceau Epinettes SIP Reims SERVICES COMMUNS	PCE Plaine Monceau PCE Ternes SIE Ternes Batignolles SIE Monceau Epinettes SIE Ternes SIP Reims
<b>17 - ST PETERSBOURG</b> 32 rue de S Pétersbourg <i>Métro lignes 2, 13</i>	PCR 17e SIP St Pétersbourg (déménagement site Reims 2022)	BPR 5e PCR 17e SIP St Pétersbourg (déménagement site Reims 2022)	BPR 5e PCR 17e SIP St Pétersbourg (déménagement site Reims 2022)
<b>18 - BOUCRY</b> 4 rue de Boucry <i>Métro lignes 2, 12</i> <i>Tram 3b Gare du Nord</i> Restaurant administratif Déménagement 2022 (19e pour le SIE et 18e Grandes Carrières pour le SIP)	SIE Clignancourt 19e SIP Boucry (18e Grandes Carrières) SERVICES COMMUNS (18e Grandes Carrières)	SIE Clignancourt 19e SIP Boucry (18e Grandes Carrières)	SIE Clignancourt 19e SIP Boucry (18e Grandes Carrières)
<b>18 - GRANDES CARRIERES</b> 61 rue Eugene Carrieres <i>Métro lignes 12, 13 - Gare du Nord</i> Restaurant conventionné (SIE Grandes Carrières : 2022 déménagement 19e)	SIE Grandes Carrières SIP Grandes Carrières SERVICES COMMUNS	SIE Grandes Carrières SIP Grandes Carrières	SIE Grandes Carrières SIP Grandes Carrières
<b>19 - ARGONNE</b> 17 Place de l'Argonne <i>Métro ligne 7</i> Restaurant conventionné	SIE 19e SIP Buttes Chaumont SIP Villette PCR (antenne 18e) SERVICES COMMUNS	PCE 19e (antenne 18e) PCR (antenne 18e et 19e) SIE 19e SIP Buttes Chaumont SIP Villette BCR Nord SERVICES COMMUNS	1e BDV NORD - 2e BDV NORD 5e BDV NORD - 6e BDV NORD 7e BDV NORD - 8e BDV NORD 9e BDV NORD - 10e BDV NORD BCR NORD - 7e BDV EST PCE 19e (antenne 18e) PCR 19e (antenne 18e) SIE 19e SIP BUTTES CHAUMONT SIP VILLETTE
<b>20 - PAGANINI (MARIE HILSZ)</b> 15 rue Marie Hilsz <i>Métro lignes 1, 9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2 TP AMENDES TRANSPORTS TP CAS	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2 TP AMENDES TRANSPORTS TP CAS	TP AMENDES 1 TP AMENDES 2 TP AMENDES TRANSPORTS TP CAS
<b>20 - PAGANINI</b> 6 rue Paganini <i>Métro lignes 1,9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	CDIF 1 et 2 PELP - SPF SIE 20e SIP Charonne SIP Père Lachaise SERVICES COMMUNS	CDIF1 et 2 PELP - SPF - PCE 20e BCR Est - PCR 20e SIE 20e SIP Charonne SIP Père Lachaise SERVICES COMMUNS	CDIF 1 ET 2 PELP - SPF BDV EST 2 à 5 - BCR Est PCE 20e - PCR 20e SIE 20e SIP CHARONNE SIP PERE LACHAISE
<b>20 - PAGANINI</b> Direction 6 rue Paganini <i>Métro lignes 1,9 - RER A</i> <i>Tram 3A et 3B</i> Restaurant administratif	<b>Pôle Pilotage Ressources :</b> Formation professionnelle  <b>Pôle gestion fiscale :</b> Pôle topo gestion cadastrale	<b>Pôle Pilotage Ressources :</b> Formation professionnelle  <b>Pôle gestion fiscale :</b> Division des affaires foncières Pôle topo gestion cadastrale	<b>Pôle Pilotage Ressources :</b> Formation professionnelle  <b>Pôle gestion fiscale :</b> Division des affaires foncières Pôle topo gestion cadastrale

# ALOA

**ALOA est le nom du logiciel qui permettra à chacun.e de rédiger sa fiche de mutation au plan interne. Sitôt les mouvements de mutations nationaux connus, les notes internes sont diffusées et le logiciel que chacun.e doit avoir à disposition sur le portail métiers, pour déposer sa mutation locale est ouvert.**

La date d'ouverture du logiciel n'est pas connue pour l'instant. Dès l'ouverture vous aurez entre 2 à 3 semaines pour établir votre demande.

Nous vous informerons de la date d'ouverture dès qu'elle nous sera communiquée.

Pour les collègues encore absent.es à la date d'ouverture, ALOA est disponible via le portail in-terne de la Gestion Publique (PIGP).

Ce logiciel permet de classer les vœux par ordre de préférence tout comme au plan national avec le logiciel SIRHIUS vœux. A ce stade il est important de rappeler que tu dois classer en premier vœu le service que tu souhaites vraiment rejoindre et ensuite classer les autres vœux par ordre décroissant.

Le nombre de vœu n'est pas limité.

**Concernant les emplois Direction ils seront regroupés sous 3 blocs :**

- Direction Pôle Pilotages ressource/Pôles Gestion publique/Missions.
- Direction Pôle Contrôle fiscal.
- Direction Pôle Gestion fiscale.

**Les agent.es qui demanderont un service de direction devront rédiger une fiche de souhaits pour préciser la division, fiche qui sera à annexer à ALOA.**

**De même, les agent.es sollicitant une mutation pour l'EDR devront mettre ce vœu en premier choix de leur demande et adresser un CV via ALOA. Le logiciel examinera les vœux en partant de la première ligne mentionnée.**

**Nous te rappelons que Paris étant une seule et même commune, l'application ne prend pas en compte les rapprochements familiaux. Nous avons toujours combattu cette régression qui exclut les agent.es parisiens de l'intégralité des priorités.**

**Pour tout soucis ou problèmes en lien avec le logiciel ALOA, ou bien pour tous renseignements, n'hésite pas à contacter un.e militant.e de Solidaires Finances Publiques lors des permanences qui se tiendront sur chaque site ou bien par téléphone.**

**Un dernier conseil également, envoie-nous un double de ta demande de mutations interne que l'on puisse la surveiller et en cas de problème particulier de tous ordres contacte-nous pour que l'on puisse intervenir en amont auprès de la direction.**

## Bulletin d'adhésion 2021

**Solidaires Finances Publiques  
Paris**

Coupon à remettre à votre correspondant ou à renvoyer à notre trésorière :  
Anne BOUTET, Local Solidaires Finances Publiques, 6 rue St Hyacinthe - 75001 Paris

### IDENTIFIANTS

N° DGFIP (6 chiffres) ..... N° ANAIS (10 chiffres) .....

NOM d'usage ..... Prénom .....

NOM de naissance ..... Date de naissance ...../...../.....

Cadre : ..... Grade : ..... Echelon : ..... Indice : .....

Montant de la cotisation →

Temps partiel ..... %

### Informations professionnelles

Service : .....

Site : .....

@ .....

{ .....

Ces informations sont obligatoires

### Informations personnelles

Adresse perso : .....

@ .....

{ .....

Ces informations sont facultatives,  
tu pourras les modifier dans ton profil sur [solidairesfinancespubliques.org](http://solidairesfinancespubliques.org)

Je souhaite recevoir des informations par mail ..... OUI  NON  Signature :

Je souhaite adhérer à Solidaires Finances Publiques ..... OUI  NON